

## LA CORSE, 1<sup>ER</sup> TERRITOIRE À SIGNER UNE CHARTE D'ENGAGEMENT SUR LES DASRI DES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT

L'éco-organisme DASTRI et les représentants des différentes catégories d'acteurs concernés (producteurs, patients, pharmaciens et autres professionnels de santé, collectivités locales, pouvoirs publics...) se sont réunis hier à l'Agence Régionale de Santé afin de signer une charte d'engagement en matière de gestion des DASRI (déchets de soin à risque infectieux) pour les patients en auto-traitement et les utilisateurs d'autotests. 11 personnes ont ainsi signé la charte, une première en France, à l'issue d'une réunion d'information organisée comme chaque année par l'éco organisme en collaboration avec l'ARS.



*En présence de Laurence BOURET, Déléguée Générale, DASTRI et Joseph MAGNAVACCA, Directeur de la santé environnement et veille sanitaire. La signature de la charte est intervenue à la suite de la réunion régionale annuelle « Les territoires ont la parole », associant les acteurs de l'ensemble des parties prenantes de la filière.*

### UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE TOUS LES ACTEURS AU SERVICE DES PATIENTS

La gestion de la fin de vie des produits est l'une des composantes de la réflexion globale sur la gestion des ressources et avec elle, le concept de **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** au nom duquel un producteur est responsable de la prise en charge, notamment financière, des déchets résultant de l'usage des produits qu'il a mis sur le marché. Si la question se pose dans tous les départements français, les réponses apportées diffèrent. Niveau de développement, spécificités géographiques et culturelles contribuent à façonner des approches différenciées. L'objectif commun à travers la charte est d'améliorer le service aux patients et de réduire le risque sanitaire et environnemental induit par l'utilisation de certains produits générant des DASRI au domicile des personnes concernées.

Dans ce contexte, l'éco-organisme a souhaité mettre en place sur des territoires pionniers et prioritaires un schéma d'engagement original basé sur la notion de responsabilité élargie partagée. C'est ainsi que l'éco-organisme a proposé à la Corse de signer la toute première charte d'engagement. A travers cette signature, **la Corse devient territoire de référence et servira de modèle à l'Hexagone.**

Dans le cadre de leurs obligations et plus largement dans le cadre de leur activité, l'éco-organisme, l'ARS, les collectivités locales, les pharmaciens, médecins, infirmiers, patients et prestataires de soins à domicile **s'engagent à respecter en particulier 7 points clés** identifiés dans la charte **afin de contribuer au succès de la filière en Corse au bénéfice des patients pour la sécurité de tous.**

#### Engagements pour la diffusion de l'information :

- **N°1** : Assurer l'information du patient, des médecins et des infirmiers concernant l'existence et les modalités de **fonctionnement de la filière**, en particulier concernant le bon geste de tri et le bon usage des boîtes à aiguilles DASTRI
- **N°2** : Relayer les **messages clés de la filière** et les supports de communication disponibles
- **N°3** : Inscrire la fin de vie des dispositifs médicaux perforants dans le **parcours en santé** des patients

#### Engagements pour le bon fonctionnement opérationnel :

- **N°4** : Assurer ou contribuer à assurer la mise à disposition **des boîtes à aiguilles sécurisées**, en pharmacie, destinées aux patients
- **N°5** : Assurer ou contribuer à assurer le meilleur **maillage du territoire en points de collecte** et assurer le retour des boîtes à aiguilles, sécurisées, une fois remplies par les patients ou en fin de traitement, dans ce réseau
- **N°6** : Assurer ou contribuer à assurer la **sécurité des personnes** impliquées dans la collecte des déchets (pharmaciens, chauffeurs, agents de collecte...)

#### Engagement d'amélioration continue :

- **N°7** : Partager les difficultés rencontrées, proposer des solutions ou des expérimentations pour enrichir le **plan d'action régional**. Périodiquement, l'éco-organisme consolide les actions engagées par les différentes parties prenantes (engagements 1 à 6) et diffuse ces informations aux signataires de la charte (par exemple tous les trimestres).

## UNE AMBITION ACCRUE AVEC POUR OBJECTIF UNE HAUSSE DU TAUX DE COLLECTE EN CORSE

Au niveau national, le taux de collecte des déchets de soin à risque infectieux des patients en auto-traitement est en légère progression : il s'élève à 83 % fin 2018 – soit + 2 points vs. 2017. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans certains des territoires identifiés par l'éco-organisme comme prioritaires et notamment la Corse en passant de 21 à 48 %. Mais cette croissance reste insuffisante au regard des résultats nationaux.

Résultats	2017		2018		2019 (*)	
	National	Corse	National	Corse	National	Corse
<b>Nombre de patients</b>	1,66 M	<b>8 004</b>	1,69 M	<b>8 444</b>	1,79 M	<b>9 018</b>
<b>Nombre de points de collecte</b>	17 081	<b>92</b>	17 930	<b>116</b>	18 389	<b>119</b>
<b>Taux de distribution des boîtes</b>	82%	<b>39%</b>	83%	<b>57%</b>	83%	<b>58%</b>
<b>Taux de collecte</b>	81%	<b>21%</b>	83%	<b>48%</b>	81%	<b>38%</b>

(\*) données provisoires au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019

Pour rappel, la Corse compte plus de 9 000 patients en auto-traitement et 119 points de collecte sur son territoire. DASTRI poursuit régulièrement sa démarche proactive de densification du réseau de collecte et d'animation de ce dernier via notamment : des campagnes d'appels téléphonique et des visites de terrain pour informer les pharmaciens et répondre à leurs questions. Un spot TV sur France 3 Corse est par ailleurs diffusé toute l'année afin de sensibiliser les patients aux bons gestes. Enfin, DASTRI soutient l'association des diabétiques de Corse notamment dans le cadre du salon du diabète qui se tient chaque année au mois de novembre (à Porticcio, le 14 novembre 2019).

*« Pour mener à bien notre mission d'intérêt collectif au service des patients, l'engagement de l'ensemble des parties prenantes est indispensable. L'expérience montre que l'absence d'implication de certains acteurs au plan local ne permet pas de rendre le service attendu par les patients. C'est pourquoi nous avons proposé cette charte d'engagement, elle permet à chacune des parties prenantes de prendre conscience de l'importance de son rôle dans le bon fonctionnement du dispositif mis en place au plan local. Les Corses peuvent être fiers de leur île qui devient territoire de référence pour l'Hexagone avec la signature de la toute première charte. Rendez-vous dans un an pour partager, je l'espère, des résultats de collecte en hausse significative ! »* déclare Laurence Bouret, Déléguée Générale de DASTRI.

### **Dastri, un service de proximité, simple et gratuit pour les patients**

Éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, DASTRI répond à un enjeu de santé publique fort : mettre à disposition des bénéficiaires une solution de proximité simple, gratuite et sécurisée. 22 pathologies sont concernées par le dispositif. Disponible gratuitement dans toutes les pharmacies, la boîte à aiguilles DASTRI permet de collecter les déchets de soins perforants qui représentent un risque pour la collectivité et qui doivent être triés pour la sécurité de tous. Les boîtes doivent ensuite être rapportées dans un point de collecte géolocalisable via le site [Dastri.fr](http://Dastri.fr).



Boîte à aiguilles de 2L

**Contact presse - Sébastien Béraud - 01 41 34 23 67 – [sberaud@hopscotch.fr](mailto:sberaud@hopscotch.fr)**

#### **A propos de DASTRI**

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des personnes malades en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 21 500 pharmacies d'officine de métropole et d'outremer et sur un réseau très dense de près de 18 000 points de collecte en apport volontaire. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Plus d'informations : [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

#### **A propos de l'ARS Corse**

Représentant en Corse de la Ministre de la santé, l'agence régionale de santé a pour mission de mettre en œuvre les politiques du gouvernement dans ce domaine. S'agissant de la thématique spécifique de la collecte des déchets de soins des patients en auto-traitement, l'ARS est partenaire de la démarche engagée par DASTRI, en jouant le rôle de facilitateur de l'éco-organisme et en relayant auprès des professionnels de santé, et des particuliers le message porté par DASTRI.